



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## L'équilibrage des pouvoirs entre Paris et les régions

Philippe Pinchemel

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Pinchemel Philippe. L'équilibrage des pouvoirs entre Paris et les régions. In: Économie rurale. N°84, 1970. La région, image ou réalité ? pp. 19-24;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2098>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1970\\_num\\_84\\_1\\_2098](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_84_1_2098)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Le découpage départemental hérité de la révolution de 1789, en supprimant les capitales de province, a « dérégionalisé » l'espace français et forgé un pouvoir parisien omniprésent et totalement centralisateur, systématique et par suite souvent arbitraire, voire inefficace.

La politique des métropoles d'équilibre, trop abstraite, n'a pu susciter des régions cohérentes et puissantes. Un véritable pouvoir régional ne peut exister sans autonomie, compétences, responsabilité, solidarité.

La France entière vit à l'heure de Paris. Avec un sensible retard.

C'est Paris qui, désormais, doit vivre à l'heure de la France. La régionalisation ne peut se faire sans Paris. Encore moins contre Paris.

## Abstract

The division of France into «départements», a result of the Revolution 1789, by suppressing provincial capitals, « deregionalised » the country and created an omnipresent and totally centralising authority in all fields, and consequently often arbitrary and indeed inefficient.

The policy of the balance of power between the main cities since it was too abstract has been unable to give rise to organised and powerful regions. A true local authority cannot exist without independence, competent people in charge, responsibility and solidarity.

The whole country tries to follow Paris pace. Henceforth it is Paris which from now on must follow the pace of France as a whole. Régionalisation cannot be achieved without Paris ; even less against Paris.

# L'ÉQUILIBRAGE DES POUVOIRS ENTRE PARIS ET LES RÉGIONS

par Philippe PINCHEMEL

*Professeur à la Faculté des Lettres de Paris*

---

Le découpage départemental hérité de la révolution de 1789, en supprimant les capitales de province, a « dérégionalisé » l'espace français et forgé un pouvoir parisien omniprésent et totalement centralisateur, systématique et par suite souvent arbitraire, voire inefficace.

La politique des métropoles d'équilibre, trop abstraite, n'a pu susciter des régions cohérentes et puissantes. Un véritable pouvoir régional ne peut exister sans autonomie, compétences, responsabilité, solidarité.

La France entière vit à l'heure de Paris. Avec un sensible retard.

C'est Paris qui, désormais, doit vivre à l'heure de la France. La régionalisation ne peut se faire sans Paris. Encore moins contre Paris.

---

## Decentralisation of the administrative and political authorities

*The division of France into « départements », a result of the Revolution 1789, by suppressing provincial capitals, « deregionalised » the country and created an omnipresent and totally centralising authority in all fields, and consequently often arbitrary and indeed inefficient.*

*The policy of the balance of power between the main cities since it was too abstract has been unable to give rise to organised and powerful regions. A true local authority cannot exist without independence, competent people in charge, responsibility and solidarity.*

*The whole country tries to follow Paris pace. Henceforth it is Paris which from now on must follow the pace of France as a whole. Regionalisation cannot be achieved without Paris ; even less against Paris.*

---

Le thème proposé à notre réflexion paraît exprimé de manière classique ; il s'agit de définir les conditions optimales de hiérarchie, de responsabilité et de dialogue des pouvoirs entre l'administration parisienne et l'administration régionale.

En réalité, la rédaction de la question traduit déjà des motivations sentimentales ou politiques plus ou moins conscientes. La France vit depuis des décennies

sur certaines images, on pourrait même dire certains clichés, qui opposent Paris au reste de la France et le pouvoir parisien aux pouvoirs, quasi-nuls, de ce reste de la France.

Il semble donc logique de poser le problème en terme d'équilibre et de rechercher les conditions de cet équilibre.

## CE QUI EST EN CAUSE : POUVOIRS, ÉQUILIBRE, RÉGIONS

En fait, le problème paraît sinon mal posé du moins plein d'ambiguïté, ambiguïté qui amène à s'interroger sur le sens de pouvoirs, d'équilibre, de régions.

— De quels pouvoirs s'agit-ils ? qui détient ces pouvoirs ? Paris ou des bureaux sis à Paris ? sont-ce des pouvoirs politiques, économiques, des pouvoirs de

gestion, d'investissements ? consultatifs ou délibératifs ? technocratiques ou démocratiques ? des pouvoirs publics ou privés ? des pouvoirs de collectivités ou d'individus ?

— De quel équilibre s'agit-il ? l'optimum recherché passe-t-il véritablement par un équilibre ? Le mot est plein de dangers, de périls car l'équilibre est plus sou-

vent statique que dynamique, recherché entre des masses, des poids identiques plutôt qu'entre des forces en tensions égales et constamment renouvelées.

— Enfin, de quelles régions veut-on parler ? Quelles régions recevront ces pouvoirs chargés de faire équilibre ?

Mais la question essentielle demeure la finalité d'une telle politique ; à quoi entend-on aboutir, quel est le but, l'objectif poursuivi ?

Ce qui est en cause permet en premier lieu de mieux appréhender cette finalité :

— ce sont les pouvoirs de conception, de décision, d'application ; c'est la liberté, pour des « régions » d'être maîtresses, responsables des pouvoirs qui équilibrent, investissent, choisissent, répartissent ;

— c'est la revendication par des régions d'une responsabilité adulte et non pas infantile ou adolescente qui ne leur laisse aucune autonomie, qui les met en état de dépendance constante vis-à-vis des « pouvoirs » parisiens ;

— c'est la conscience de l'absurdité des distorsions entre niveaux de décision et niveaux d'application, des décisions d'application locale étant constamment prises au niveau national, de la noria absurde qui fait remonter sur Paris tous les dossiers et y prendre toutes les décisions jusqu'aux plus mineures ;

— c'est l'affirmation qu'aux plans locaux et régionaux les véritables problèmes sont mieux perçus, analysés et que par conséquent les solutions seront mieux élaborées.

Globalement, le pouvoir parisien omniprésent, totalement centralisateur, sans aucun contrepoids, est récusé, contesté dans sa nature et dans son efficacité.

L'autorité parisienne a acquis en effet des caractéristiques propres. Pour être imposable à la totalité de l'espace français, elle est nécessairement devenue abstraite, systématique, simplificatrice ; par voie de conséquence elle est apparue de plus en plus comme arbitraire, injuste et finalement inefficace.

## **POUVOIR PARISIEN ET « NON-POUVOIR » PROVINCIAL**

Le contenu de l'entité « pouvoir parisien » est intéressant à analyser. Car, au départ, la province représente bien un poids politique prépondérant par la masse de ses électeurs, de ses députés, des provinciaux qui sont dans les gouvernements.

Une sorte de mutation s'opère donc au terme de laquelle la primauté administrative de Paris devient une primauté politique, au terme de laquelle le pouvoir politique provincial est devenu un pouvoir politique parisien.

Ce dont la province française souffre et ce dont elle se plaint, c'est donc moins de la présence d'un pouvoir parisien que d'un détournement de ses propres forces politiques au profit d'une entité difficile à définir mais qui se localise à Paris.

Il faut rechercher les responsabilités dans diverses directions, la centralisation considérable des pouvoirs, l'ancienneté de cette centralisation, mais aussi les mouvements migratoires qui ont nourri Paris de tous les Rastignac, de toutes les « élites », qui pendant des siècles sont « montés à Paris » pour y satisfaire leurs ambitions et pour travailler à l'échelle nationale.

La cause essentielle tient aux processus cumulatifs qui, à travers les siècles et spécialement depuis les cent dernières années, ont renforcé Paris au détriment de la province.

Le développement du pouvoir politique parisien est en effet indissociable du développement économique, du développement démographique de la région parisienne. C'est toute l'histoire économique et sociale de Paris qu'il faut relier à son rôle politique croissant.

Alors que dans d'autres pays la révolution industrielle a favorisé la croissance de grandes métropoles industrielles provinciales, en France, Paris en a été la grande bénéficiaire, à côté des bassins houillers, trop rares et périphériques par rapport à l'espace français.

Alors que d'autres états européens se sont formés il y a moins d'un siècle par fédération de royaumes, de duchés... chacun apportant dans la corbeille de mariage sa capitale avec ses traditions et son poids de services, la France avait depuis longtemps réalisé son unité politique et « déterminé » la croissance de sa capitale.

Si Paris détient trop de pouvoirs c'est parce que depuis longtemps aucune capitale provinciale n'existait plus véritablement.

Il faut à cet égard prendre en compte l'infrastructure administrative héritée de la révolution. La départementalisation de l'espace français a eu des conséquences qu'on n'a pas fini de mesurer et de regretter. Elle a morcelé le territoire en une petite centaine d'unités trop limitées pour développer une conscience régionale. Les villes qui commandaient ces départements étaient trop petites et trop nombreuses pour devenir de véritables capitales régionales. Au lieu de favoriser la croissance économique et démographique d'un nombre restreint de métropoles provinciales, la départementalisation a cassé l'ancienne structure des généralités et des intendances, détruisant les zones d'extension des pouvoirs des villes principales, et substitué en face de Paris une multitude de villes de poids très faible. Cette

disparité a été encore renforcée par la disparition voulue de toute hiérarchie entre les villes de province, au-dessus des préfetures.

Tout ceci a abouti à une véritable « dérégionalisation » de l'espace français, à la disparition des solidarités régionales, chaque fragment de région s'isolant derrière ses frontières départementales.

Les déséquilibres actuels sont donc anciens et considérables. A Paris se sont en effet concentrés les moyens, les compétences, les sources, les informations, laissant la province à la portion congrue. Aussi ne suffit-il pas et ne suffira-t-il pas de scander : « régionalisons, régionalisons » pour transformer véritablement l'état de fait actuel ; c'est une œuvre de très longue haleine qui s'amorce.

A faire le procès des administrations publiques on oublie la situation du secteur privé ; or, la concentration des pouvoirs est toute aussi importante du côté de ce secteur. Le déséquilibre est tout aussi dramatique — sinon plus — entre les pouvoirs de commandement, d'investissement du secteur privé parisien et celui du secteur privé provincial.

Les relations entre les pouvoirs parisiens et la province ont encore été aggravées par les transformations récentes amenées par les politiques dites régionales ou de régionalisation.

Paris a bien procédé à une déconcentration administrative, a bien institué des organes d'études régionales. Mais, paradoxalement toutes ces mesures représentaient beaucoup plus l'installation en province de pouvoirs parisiens que la décentralisation des pouvoirs parisiens au profit de pouvoirs régionaux.

Les directions régionales de l'équipement, de l'agriculture sont avant tout des échelons régionaux des ministères. Bien plus, les créations des G.P.F., des O.R.E.A.M. représentent un pas supplémentaire vers la centralisation. Ces organismes échappent complètement à la tutelle préfectorale, ne dépendant que des administrations centrales. Véritables petits états au sein de la région, ils n'ont que les liaisons qu'ils veulent bien avoir.

A une moindre échelle, ces mêmes ministères parisiens sans consulter les organismes régionaux passent à des sociétés privées des contrats d'études dont les conclusions pourront engager l'avenir de la région ; on assiste ainsi à une véritable « recolonisation » de la province par ces organisations au profit de Paris. Fort de cette masse de documents et d'informations, la relation Paris Province est celle du pot de fer et du pot de terre, la Province n'ayant ni l'initiative ni surtout les moyens de lancer des études ou des contre-études comparables.

A terme, toutes les politiques régionales de développement économique, d'aménagement du territoire naissent à Paris ; les solutions, les orientations y sont fortement inspirées ; les motivations d'ordre politique y sont puissantes.

Et surtout, des solutions types, des modèles, des schémas directeurs standard s'en dégagent, fort éloignés de ce qui est possible, étrangers en fin de compte à la réalité régionale.

Il serait facile de montrer le danger des abstractions régionales qui finissent par prendre corps dans les conceptions des technocrates et des aménageurs. Dans une région « Ouest » par exemple se fondent des personnalités régionales très diverses, des régions très différentes qui ne relèvent pas des mêmes thérapeutiques.

## LES EXIGENCES ET LES LIMITES D'UN POUVOIR REGIONAL

Quelles sont les conditions d'un véritable pouvoir régional ? Il n'y a pas de pouvoir sans autonomie, sans compétences, sans responsabilité, sans solidarité ; le pouvoir régional doit être en effet maître de ses décisions, de son choix et en assumer la pleine responsabilité. Il n'est point nécessaire de développer ces thèmes ; il faut seulement souligner les deux exigences minimales :

— les pouvoirs régionaux ne peuvent que s'incarner dans une assemblée élue, réintroduisant la démocratie et le suffrage universel au niveau régional ;

— ces pouvoirs régionaux doivent disposer librement de ressources financières propres.

Il n'y a pas de pouvoirs sans « puissance », sans « poids », c'est-à-dire que le succès d'une politique régionale est lié à la redistribution des puissances, des poids démographiques, économiques, des équipements culturels, universitaires, de recherche, anormalement concentrés à Paris.

Un pouvoir régional suppose enfin une conscience régionale, une volonté politique régionale, une solidarité perçue et voulue de tous les ensembles d'une « région ».

L'erreur de la politique des métropoles d'équilibre a été de ne pas lier leur choix à une politique de structuration régionale de l'espace français, de penser que la seule désignation de ces quelques villes suffirait à regrouper autour d'elles, à polariser sur elles l'espace français. Or cette politique, en dehors des régions urbaines déjà constituées autour de grandes cités : Paris, Lyon, ne s'est pas accompagnée des politiques de construction ou d'amélioration des infrastructures de relations qui seules pouvaient faciliter la prise de conscience régionale. S'il n'y a pas de régions il n'y a pas de pouvoir régional ni de régionalisation possible. On a sans doute tiré trop vite une croix sur le niveau départemental dont l'ancienneté a entraîné des effets

certain en matière d'organisation territoriale. On a cru trop naïvement que les 21 régions de programme se substitueraient aux départements alors qu'elles n'étaient que des cadres administratifs uniformisés sans institutions ni pouvoirs ; on a cru encore plus naïvement que les 9 métropoles d'équilibre feraient surgir spontanément 9 grandes régions.

La réalité est plus amère : dans l'état actuel l'espace français ne fournit aucune possibilité d'équilibrage entre Paris et la province ; il n'est pas équilibrable, à cause de sa faible densité de peuplement d'où découle la faiblesse démographique, économique et politique ; à cause de son armature urbaine, dense, mais de faible poids, à de rares exceptions près ; à cause de toute l'organisation centralisatrice, convergente sur Paris, des infrastructures de relations.

La réalité c'est que Paris ne trouve pas en face d'elle de grandes régions et de puissantes villes, mais des « pays », de petites régions à l'échelle de l'arrondissement, parfois du département, et des villes moyennes et petites qui en sont les centres. L'échelon supérieur manque. Or cet échelon seul peut fédérer ces pays et ces villes, faire découvrir leur solidarité, leur commun intérêt, et les dangers de politiques étriquées, individualistes.

Une autre vérité apparaît d'ailleurs que beaucoup refusent même de connaître. Aucune régionalisation n'est possible contre Paris, en partant du schéma d'une province équilibrant Paris, car les possibilités de rééquilibrage se trouvent à Paris même.

Paris responsable depuis plus d'un siècle de la désertification du territoire doit aujourd'hui le revitaliser dans sa totalité.

Il faut que les intérêts des deux parties en présence deviennent concordants, que Paris et le reste de la France s'identifient en tous points. Toute l'organisation de l'espace français depuis des siècles a concouru à en faire une seule « région », polarisée par Paris. Maintenant que l'environnement technique, les perspectives de la civilisation de l'an 2000 ne sont plus ceux des fortifications, des diligences et du télégraphe Chappe, il est possible, indispensable, de redistribuer tout ce que des siècles de prudence politique, de centralisme administratif, de sélection sociale et économique ont concentré dans Paris.

Il faut redistribuer, disperser, déconcentrer et redonner aux provinces et à leurs villes, les responsabilités, les équipements, les activités secondaires et tertiaires de Paris ; décentralisation s'accompagnant de déconcentration doit se diffuser.

C'est dans toute la France que doivent se relocaliser les sièges sociaux, les laboratoires, les sociétés d'études, les architectes, les savants, les institutions bancaires et administratives. Car c'est de cette redistribution, de cette déconcentration que renaîtront les dynamismes provinciaux, et non pas d'une régionalisation qui serait nécessairement sans contenu et qui privilégierait la région de Paris. Pour être efficace, la politique de régionalisation

ne doit pas isoler Paris du reste de la France ; mais au contraire, redonner à Paris le sens de ses responsabilités, de la communauté d'intérêts et de destins entre le développement de toutes les parties de l'espace français et son propre développement.

C'est Paris qui doit vivre à l'heure de la France alors que pour le moment c'est la France qui vit à l'heure de Paris, une heure qui subit d'ailleurs un sensible retard.

On n'a pas assez souligné à quel point l'ignorance, l'isolement de Paris vis-à-vis du reste de la France étaient réels et amples et avaient de graves conséquences, non seulement pour la province, mais pour Paris, qui risque de ne plus vivre au même rythme, de ne plus apprécier de la même façon que la province les réalités quotidiennes, de ne plus comprendre la province.

L'enjeu est de taille, il demande un énorme effort de changement des mentalités, une conversion et une émigration (en province) des technocrates qui nous gouvernent, de ces énarques et de ces polytechniciens qui ont perdu toute idée de la réalité française à force de vivre dans le ghetto parisien et ses prolongements estivaux ou hivernaux, à force de tout juger et de tout régenter depuis Paris, à ne fréquenter la province qu'à l'occasion de missions ou de rapides séjours — avant de revenir bien vite dans la capitale. Toute autre politique ne serait qu'un leurre d'où la puissance parisienne sortirait finalement accrue, car, il faut voir les choses en face, aucun français n'est partisan d'une régionalisation qui mettrait en péril la solidarité, la cohésion politique et économique nationales.

Il faut, en effet, considérer avec sérieux les risques qu'encourrait l'espace français s'il passait brusquement de sa structure hypercentralisée actuelle à une balkanisation, à une féodalité régionale extrême.

Dans l'état actuel des relations entre nombre de villes de province que des siècles ont entraîné à se surveiller, à se jalouser, à se méfier l'une de l'autre, une décentralisation totale des pouvoirs dans certaines villes serait dangereuse et Paris a joué et joue encore souvent un nécessaire rôle d'arbitre. La province se doit de faire l'apprentissage du pouvoir, si minime soit-il au départ, et d'oublier les querelles de clocher, les rivalités d'institutions.

Par ailleurs, l'évolution des progrès techniques, le rétrécissement de l'espace temps, qui rapproche de plus en plus Paris de tous les points de l'espace français, l'intégration européenne, augmentent la part des équipements à fonctions suprarégionales. Les problèmes, leurs solutions, sont de moins en moins régionaux, de plus en plus interrégionaux, nationaux, voire européens, au niveau des régions frontalières, par exemple.

La façon dont le problème de l'équilibre Paris-Province est trop souvent posé ne traduit-elle pas une mentalité, une inspiration trop passéiste ? A notre époque et encore davantage dans un avenir proche, la mobilité croissante, la diffusion de l'information, la téléges-

tion, auront des répercussions encore difficiles à prévoir. Alors, le pouvoir ne sera plus localisé, ancré dans les seuls arrondissements centraux de Paris. Il sera délocalisé, multilocalisé, en communication constante et instantanée avec des interlocuteurs eux-mêmes multiples.

Ce qui demeure, ce qui demeurera toujours nécessaire, mais ces transformations le faciliteront, c'est la décentralisation de la conception, de la réalisation, la

place laissée à l'initiative régionale, la responsabilité, la solidarité.

Finalement, si la solution se trouve sans doute dans des institutions, elle dépend surtout de la qualité des hommes. La régionalisation de la France, l'équilibrage des pouvoirs passent par une conversion d'attitude de Paris, un profond changement dans les relations entre Paris et la province telles que ces relations sont conçues depuis Paris.

## DISCUSSION

**J.-F. Quest.** — Compte tenu du découpage actuel des régions de programme, on constate d'une part un développement de régions déjà évoluées, et d'autre part un appauvrissement croissant d'autres régions, le plus souvent à caractère essentiellement rural et dont les potentialités agricoles sont considérées habituellement comme faibles.

Ce déséquilibre, qui semble s'accroître, est en partie dû au drainage des capitaux vers les régions « riches ».

Dans le cadre de la décentralisation administrative, quels sont les moyens donnés aux organismes régionaux pour maîtriser l'hémorragie ?

Quels résultats peut-on en attendre ?

**Ph. Pinchemel.** — Les déséquilibres entre les régions posent le difficile problème des compensations, des péréquations entre les régions, donc d'un arbitrage au niveau national, tenant compte à la fois des intérêts régionaux et de l'intérêt national.

« Maîtriser l'hémorragie » ne se fera pas par des mesures de contrainte mais en créant dans la région les éléments favorables à un maintien puis à un appel des capitaux et des hommes.

**J. Chombard de Lauwe.** — Pinchemel a justement souligné le déphasage de croissance économique des différentes régions. Dans ces conditions, sera-t-il opportun dans l'avenir de prévoir un système différent de déconcentration et de décentralisation pour les régions économiques suivant leur taux de croissance économique ?

**Ph. Pinchemel.** — On pourrait dire en effet que certaines régions sont adultes parce que déjà développées, structurées ; d'autres sont encore en devenir, dans l'enfance. Les méthodes différentes auxquelles J. Chombard de Lauwe fait allusion s'apparentent aux deux politiques d'entraînement et d'accompagnement du V<sup>e</sup> Plan en matière d'aménagement du territoire.

La déconcentration, la décentralisation doivent également différer suivant la nature, la capacité de réception des régions, c'est-à-dire leurs densités de populations, leurs armatures urbaines.

**J. Chombart de Lauwe.** — Les CODER fonctionnent-elles toujours dans de bonnes conditions ? Dans certains cas, les représentants de la profession n'assistent pas aux réunions ou n'ont pas la compétence suffisante pour étudier les dossiers. Des mesures ont-elles été prises pour assurer la formation des cadres aux problèmes régionaux ?

**Ph. Pinchemel.** — C'est la question capitale et trop souvent négligée de l'information, de l'éducation en matière d'aménagement du territoire, de planification régionale qui requièrent une formation ou un recyclage des responsables.

**Le P. de Farcy.** — Le professeur Pinchemel est l'homme le plus averti de France sur les notions de politique régionale. Quels sont, à son avis, ceux des exemples européens — ou mondiaux — où paraissent le mieux réunies les conditions voulues pour créer un « vouloir régional » ? Est-il normalement nécessaire que ce « vouloir » soit exprimé par une assemblée élue, capable d'imposer des sacrifices ou d'arbitrer entre des intérêts ? Est-il normalement porté par une administration dont le financement, les promotions (même si le recrutement est assez souple pour se faire sans passer par des filières) se fassent dans le cadre des régions ?

**Ph. Pinchemel.** — Il est toujours difficile de se référer à des exemples européens, tant l'arrière-plan géographique et surtout l'arrière-plan historique sont différents.

Il ne saurait y avoir de véritable régionalisation politique sans une assemblée élue ; la question essentielle est celle de la répartition des pouvoirs entre l'échelon régional et l'échelon national (en attendant l'échelon européen).

Je distinguerai entre financement et recrutement-promotions. Une partie des finances régionales sera librement gérée par le nouveau pouvoir régional. Un recrutement régional recèle le meilleur et le pire ; la France, déjà, est un pays dont la population est insuffisamment brassée !

**R. Brun.** — Dans quelle mesure peut-on croire à un souhait réel de décentralisation des pouvoirs de la part du gouvernement, lorsque le projet relatif à la création des régions soumis à référendum en avril 1969 (article 36) contient cette clause : le Gouvernement se réserve le droit de dissoudre le Conseil régional et de le remplacer provisoirement par une Commission nommée par lui-même ?

## XIV<sup>e</sup> CONFERENCE INTERNATIONALE DES ECONOMISTES RURAUX

MINSK (URSS) 23 août - 2 septembre 1970

La XIV<sup>e</sup> Conférence Internationale des Economistes Ruraux aura lieu à Minsk (URSS), du 23 août au 2 septembre 1970.

### 1. - Programme

Sur le thème général : « Les politiques économiques, la planification et la décision scientifique en vue du développement agricole, tant sur le plan national qu'international », il est prévu, avec la participation des économistes ruraux les plus renommés :

#### Quatre rapports généraux

La planification économique à l'échelon national, méthodes et difficultés, exemples nationaux. — Planification et principes de gestion de l'agriculture socialiste. — La planification économique au niveau des régions d'un pays : objectifs, méthodes, difficultés. — Les politiques économiques internationales ; échanges et aides ; objectifs, méthodes et difficultés.

#### Une table ronde sur l'économie de l'URSS

#### Huit rapports présentés et discutés en séance plénière

Progrès récents en matière de planification des exploitations en Amérique du Nord, Océanie et Europe de l'Ouest. — Méthodologie de l'analyse économique de la programmation en vue de la gestion des grandes exploitations en URSS. — Financement de l'intensification et de la croissance des exploitations en Europe de l'Ouest. — Critères pour le financement international du développement agricole. — Les problèmes et politiques monétaires dans leurs relations avec l'agriculture. — Histoire des prix et analyse de la politique des prix en URSS. — Les politiques du commerce international et l'agriculture. — Les accords sur les produits : objectifs, typologie, succès, échecs.

#### Douze rapports présentés et discutés en sections (quatre sections simultanées)

Difficultés méthodologiques liées à la planification nationale, y compris le problème des données (I). —

Le problème de risques et d'incertitude dans la planification des exploitations agricoles (rapport sélectionné à la suite d'un concours international). — Paysans et planificateurs. Le cas des économies agricoles à haute densité de population. — Les effets sur les décisions de gestion de l'environnement institutionnel et le problème de l'adoption des innovations. — Difficultés méthodologiques liées à la planification nationale, y compris le problème des données (II). — Les bases mathématiques de l'économie des exploitations agricoles considérées individuellement. — La révolution agricole et les pays en voie de développement. — Difficulté méthodologique liée à la planification régionale à l'intérieur des nations, y compris le problème des données. — L'étude économétrique des facteurs déterminant l'offre (rapport sélectionné à la suite d'un concours international). — Les surplus - causes et remèdes. — Monographies d'améliorations dans la commercialisation dans les pays tropicaux. — Le développement de l'habilité à gérer et à diriger dans la production et la commercialisation. — Etude économétrique des facteurs déterminant la demande. — Progrès récents dans les méthodes de recherches utilisées pour étudier la commercialisation en Amérique du Nord, Océanie et Europe de l'Ouest. — La qualité des aliments de l'homme en tant que problème économique. — L'évaluation économique des recherches agronomiques et de la vulgarisation.

#### Une vingtaine de groupes de travail spécialisés

#### Deux rapports de synthèse

Sans mentionner des excursions, visites touristiques, projections de films... et surtout les fructueuses discussions de couloirs.

### 2. - Organisation matérielle

Le français est une langue officielle du Congrès mais, bien entendu, la connaissance de l'anglais facilite beaucoup les échanges.

Pour pouvoir participer au Congrès, il faut un visa soviétique qui pourra être obtenu si un *bulletin d'inscription* a été envoyé au comité soviétique d'organisation. Ces bulletins d'inscription peuvent être obtenus en s'adressant à :

D. BERGMANN, correspondant pour la France de l'Association Internationale des Economistes Ruraux. INRA-Economie Rurale, 4, rue de Lasteyrie, Paris 16<sup>e</sup>.

Il faut aussi payer à une agence de voyages liée à INTOURIST, avant le 1<sup>er</sup> juillet, la totalité des frais de séjour et d'excursions. Ces frais peuvent être évalués comme suit (environ) :

Séjour à Minsk .....	600 F
Droits d'inscription et cotisation AIER	110 F
Excursions après le Congrès (facultatif)	600 à 1.800 F
Voyage Paris-Minsk et retour .....	800 à 2.000 F

En effet des économies notables peuvent être réalisées par rapport au prix individuel par avion (environ 2.000 F) soit par la constitution de groupes avion, soit par un voyage en chemin de fer ou en automobile.

### 3. - Excursions après le Congrès

Il est organisé, avec départ de Minsk, le 3 septembre au matin, une série d'excursions touristiques et agricoles se terminant toutes à Moscou. Certaines sont courtes (Moscou, Leningrad, Kiev), d'autres plus longues (Ukraine, Crimée, Géorgie), d'autres très longues (Irkoutsk ou Boukhara, Samarkand, Tachkent).

La Conférence Internationale de Minsk représente donc une occasion exceptionnelle pour se tenir au courant

des développements les plus récents de l'économie rurale mondiale, pour rencontrer les spécialistes les plus renommés de tous les pays et pour voir, mieux que les touristes ou même que la plupart des experts, quelques aspects de l'agriculture soviétique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à D. Bergmann.